



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

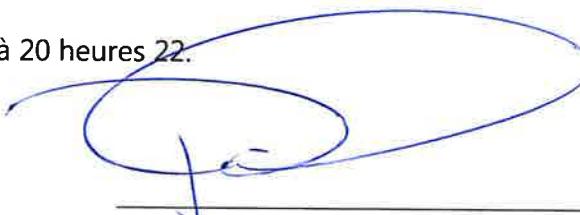
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS,  
L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 17 DÉCEMBRE 2018, À 19H30, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #18-380 Avis de convocation	Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Rés. #18-381 Adoption des prévisions budgétaires 2019	Il est proposé par monsieur Magella Tremblay et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux adoptent les prévisions budgétaires 2019, telles que lues par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith. Elles présentent des revenus de six millions trois cent quatre-vingtquinze mille trois cents (6 395 300 \$) et une affectation du surplus de cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cents (199 400 \$). Les dépenses de fonctionnement sont de six millions neuf cent mille six cents (6 900 600 \$) auxquelles s'ajoutent les autres activités financières de trois cent soixante-dix mille cinq cents (370 500 \$) et les affectations de soixante-quatre mille six cents (64 600 \$), le tout équivalent au montant des revenus et affectations.
Rés. #18-382 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux adoptent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, tel que lu par le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith.
Période de questions	La période de questions débute à 20h19 et se termine à 20h22.
Fin de la séance	Levée de la séance à 20 heures 22.

  
Parise Cormier, mairesse

  
Martin Leith, secrétaire-trésorier